

Mardi 28 avril 2020

**Communiqué de presse de François Sauvadet, ancien ministre, Président du  
Conseil départemental de la Côte-d'Or**

**Covid-19 : point d'étape sur l'action du Département**

Vendredi 24 avril, j'ai participé à une rencontre par visioconférence avec Edouard Philippe pour évoquer le déconfinement. J'ai demandé au Premier ministre une doctrine nationale précise et des dispositions claires concernant les masques ou les conditions d'organisation de la rentrée scolaire. Il est en effet important que l'Etat adopte une stratégie claire pour permettre aux collectivités locales de participer à la réussite de la sortie progressive du confinement, à compter du lundi 11 mai.

Auparavant, mercredi 22 avril, j'avais signé une convention avec le Préfet de Côte-d'Or, la directrice du CHU de Dijon et le directeur de l'ARS pour permettre au Laboratoire départemental de participer à la campagne de dépistage du Covid-19. Quelque 200 tests pourront être réalisés chaque jour, en lien avec le CHU.

Au niveau des masques, le Département a réceptionné à ce jour plus de 863.000 masques, dont 632.000 ont été commandés par mes services. Près de 240.000 ont déjà été distribués, dans le respect des règles nationales. Nous avons également commandé 4.000 masques lavables homologués pour nos agents et 200.000 autres pour les personnes assurant les services à domicile.

A la suite d'une réunion du Conseil départemental des jeunes en visioconférence, mercredi 15 avril, les conseillers départementaux juniors ont réalisé un clip diffusé mardi 28 avril sur les réseaux sociaux du département. Un clip dans lequel les jeunes disent "merci" aux soignants. Les élus juniors ont également pris contact avec la Chambre d'agriculture et des producteurs locaux pour confectionner des paniers "Côte-d'Or Solidaire" qui seront offerts à des personnes particulièrement mobilisées dans la période actuelle.

Au niveau agricole, 350 agriculteurs seront interrogés par le Département et la Chambre d'agriculture sur l'utilisation d'AgriLocal21 et sur leur éventuelle participation aux dispositifs "J'veux du local" et "Savoir-faire 100% Côte-d'Or". Notons également que l'Entreprise adaptée viticole a réalisé comme prévu les opérations d'entretien des vignes départementales à Pommard.

Mes services continuent d'assurer leurs missions de solidarité humaine dans les conditions strictes imposées par le confinement. Cette semaine, les professionnels de la PMI ont accompagné près de 600 familles, dont 48 nouvelles. 110 enfants ont bénéficié d'une consultation médicale. Les actions, procédures et instructions des demandes liées à l'enfance en danger, aux personnes âgées et aux personnes handicapées continuent d'être assurées.

En matière de solidarités territoriales, les études du programme d'aménagements routiers se poursuivent tandis que les visites de contrôle des supports de chaussées ont débuté. Les travaux de construction de l'ouvrage de franchissement de la RD25C ont repris sur le chantier du contournement de Mirebeau.

Une réunion de travail a également eu lieu avec Orange pour évoquer les conditions de reprise des marchés et des travaux de déploiement de la fibre à la maison. Enfin, plusieurs marchés de travaux ont été lancés pour la construction du giratoire sur la RD974 à Asnières-lès-Dijon et le réaménagement de la RD15.

L'Espace numérique de travail (ENT) continue d'être fortement sollicité, avec 53.000 consultations par jour, soit largement plus du double de la période "normale".

Enfin, les services départementaux ont participé à des réunions avec les maîtres d'œuvres des chantiers immobiliers lancés par le Département pour envisager une reprise des travaux dans les conditions optimales de sécurité.